



**CDEN du 04 Avril 2011**

## **INTERVENTION DE L'UNSA EDUCATION DE L'ARDECHE**

Un événement majeur modifie sensiblement le paysage éducatif et pèse sur les travaux de ce CDEN : la politique budgétaire.

Les conditions de la rentrée 2011 sont maintenant connues. Le gouvernement persiste dans sa logique destructrice. L'éducation nationale, encore cette année, paiera un lourd tribut au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux : 16 000 postes seront supprimés. Les écoles et les établissements sont victimes de la désastreuse politique budgétaire du gouvernement.

Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif. Pour l'UNSA Education, la recherche d'économies budgétaires broie désormais toute ambition éducative pour notre pays. Alors que la crise imposerait un investissement éducatif hors du commun, c'est exactement le choix inverse qui est fait !

Notre pays a cette chance extraordinaire de disposer d'un grand service public laïque d'Education. Il traduit notre choix républicain d'une société où tous les citoyens vivent ensemble. Mais imagine-t-on ce que deviendrait ce principe, sans ce tour de force de l'accueil de tous les jeunes, sans distinction, réalisé quotidiennement par notre École ?

Cette Ecole publique, que nous aimons pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter vraiment de sa mission démocratique : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

A l'heure où les inégalités scolaires ne cessent de s'aggraver, il est scandaleux que le gouvernement ose prétendre lutter contre l'échec scolaire, l'absentéisme et la violence, tout en continuant à supprimer les moyens éducatifs et pédagogiques nécessaires à un encadrement de qualité.

C'est pourquoi nous invitons tous celles et ceux convaincus comme nous que l'État doit immédiatement cesser de mettre en cause les moyens du service public d'éducation, à se mobiliser comme aujourd'hui pour combattre avec vigueur et fermeté cette saignée inacceptable et dangereuse !

## Qu'en sera-t-il en Ardèche ?

La rentrée 2011 en Ardèche pourrait bien avoir pour titre "**Ardèche année zéro**", tant le scénario augure un cataclysme scolaire.

Le budget 2011 de l'Education Nationale, incompatible avec ses missions fondamentales se décline en Ardèche, pour le premier degré, par la suppression de 16 postes. A l'issue de ce CDEN c'est peut-être près de 20 classes qui devront fermer à la rentrée 2011. Y compris si le chiffre de -35 élèves à la rentrée se confirmait, ce différentiel de -16 postes est proprement indécent face aux réalités des élèves, des enseignants et des écoles d'Ardèche.

Soyons clairs, cela se traduira par des effectifs en hausse dans bon nombre de classes du département. Des écoles primaires ou élémentaires ardéchoises pourraient rester à une moyenne de 27 élèves par classe.

Enseigner, accompagner, aider, différencier, évaluer... toutes ces missions sont plus faciles en petit nombre. Des classes surchargées, c'est moins d'attention pour les élèves qui en ont le plus besoin et la mise sous tension de tous. L'UNSA Education exige que l'on cesse d'entasser les élèves et que l'on donne les moyens aux enseignants de s'occuper de chacun.

Autre conséquence palpable, l'école maternelle va sans doute payer le prix fort. L'accueil des 2 ans ne sera bientôt plus qu'un souvenir dans le département, un temps que les moins de dix ans ne pourront pas connaître. Mais comment les accueillir, puisque certaines écoles maternelles du département compteront déjà plus de 30 élèves par classe ? Comment ? Peut-être en commençant par comptabiliser les 2 ans dans les effectifs de toutes les écoles du département.

Il y a moins d'un an, à la demande de M. le préfet, l'UNSA Education, aux côtés des autres forces de réflexion du département présentes aujourd'hui, participait à un groupe de travail sur l'école maternelle et la scolarisation des moins de 3 ans. Qu'ils seraient utiles aujourd'hui, M. le Préfet, Mme l'Inspectrice d'Académie, les postes supplémentaires et spécifiques à l'accueil des 2 ans, envisagés par ce groupe de travail et demandés au ministère !

Rendez-vous dans un an, et nous ne pourrons que regretter tous ces élèves de 2 ans, laissés aux portes de l'Ecole Publique, qui seront scolarisés dans les écoles privées du département dès septembre 2011, et qui manqueront encore aux écoles publiques pour ne pas voir fermer d'autres classes !

Fréquenter l'école maternelle est déterminant pour la suite de la scolarité d'un enfant. Il est donc urgent de miser sur elle pour enrayer échec scolaire et reproduction des inégalités sociales. L'UNSA Education revendique la reconnaissance de cette école à part entière comme la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans et exige les conditions d'une première scolarisation réussie dans la seule école "vraiment libre", l'Ecole Publique.

En Ardèche, l'année prochaine, nous pouvons craindre que les décisions prises aujourd'hui ne fragilisent encore les conditions de remplacement dans le département, dont nous savons que cette année déjà, elles ont été difficiles. Des élèves sans enseignant, au mieux répartis dans d'autres classes, s'ils ne sont pas renvoyés chez eux, des collègues remplaçants en souffrance devant leurs conditions de travail dégradées. Voilà ce qui nous attend.

Être malade ou en congé maternité, cela arrive même aux enseignants. Est-ce une raison pour que les élèves n'aient pas classe ou que les écoles et les établissements soient complètement désorganisés ? Pour l'UNSA Education, le remplacement, ce n'est pas en option.

La fédération UNSA Education exige les moyens nécessaires pour assurer, à tous les élèves, la continuité de l'enseignement.

En Ardèche l'année prochaine, on peut craindre que la grande difficulté de certains élèves ne soit pas considérée et prise en charge. Parce que les RASED du département, après les attaques répétées des années passées ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. L'Unsa Education exige les moyens de répondre aux besoins des élèves les plus en souffrance par la présence d'enseignants spécialisés, en capacité de répondre aux besoins spécifiques de ces enfants.

Enfin, une autre victime des contraintes de cette catastrophique carte scolaire sera peut-être la formation initiale et continue des enseignants ou les quelques traces qui en subsistaient dans le département. Pour l'UNSA Education, enseigner est un métier qui s'apprend ; un métier que l'on n'a jamais fini d'apprendre. L'UNSA Education exige une formation professionnelle cohérente qui débute dès le master, s'articule avec les deux premières années dans le métier et se poursuit tout au long de la carrière.

Des choix impossibles sont devant nous, mais ils sont la déclinaison locale et violente des choix budgétaires du gouvernement qui ne voit dans l'Education Nationale qu'un vaste champ de pillage, de déréglementation et de démantèlement.

**Pour terminer cette intervention, je veux réaffirmer devant ce CDEN que pour l'UNSA Education, l'École publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui permet de garantir la cohésion sociale. Elle est aujourd'hui menacée par des choix politiques qui favorisent le privé et encouragent le consumérisme éducatif.**

**Le service public et laïque d'éducation doit garantir à chaque élève, une scolarisation de qualité sur tous les territoires. Il doit permettre à chacune et chacun, quelle que soit son origine culturelle ou géographique, quelle que soit sa condition, quel que soit son handicap, de bénéficier d'une éducation et de s'approprier « le vivre ensemble » dans un espace où la liberté de conscience est strictement respectée.**

**Aujourd'hui, le service public et laïque d'éducation n'est plus une priorité du gouvernement. Nous refusons l'affaiblissement organisé par le gouvernement, de notre service public et laïque d'éducation.**

**L'argent de tous doit cesser de financer les choix de quelques-uns.**

**Nous réaffirmons qu'il n'y a qu'une École de la République et nous demandons que l'effort éducatif de la Nation soit réservé au développement de l'École de la Nation.**